



BILAN DÉCHETS 2022

Qualité et prix du service public
pour l'élimination des déchets

Rédaction : Service environnement

Communauté de Communes de Cèze Cévennes
120 Route d'Uzès prolongée – 30500 Saint-Ambroix



1	COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE CÈZE CÉVENNES	
	Présentation	3
	Organisation du service des déchets ménagers.....	3
	Collecte et traitement des déchets suivant la zone du territoire	4
2	COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES	
	Gestion des ordures ménagères et assimilées	5
	Tonnage collecté et coûts de gestion des ordures ménagères	6
3	COLLECTE SÉLECTIVE	
	Gestion de la collectivité sélective.....	7
	Collecte du verre	8
	Collecte du papier et papier-cartonnettes	9
	Collecte des emballages	9
	Coûts et recettes : collecte papiers et emballages.....	10-11
4	LES DÉCHÈTERIES	
	Gestion des déchèteries	12-13
	Collecte en déchèterie : Tonnage	14
	Coûts de gestion et recettes	14-15
5	BILAN GESTION DES DÉCHETS	
	Coûts de gestion des déchets et recettes.....	16 à 18
6	COMPARATIF 2020-2022	
	19

1 COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE CÈZE CÉVENNES

Présentation

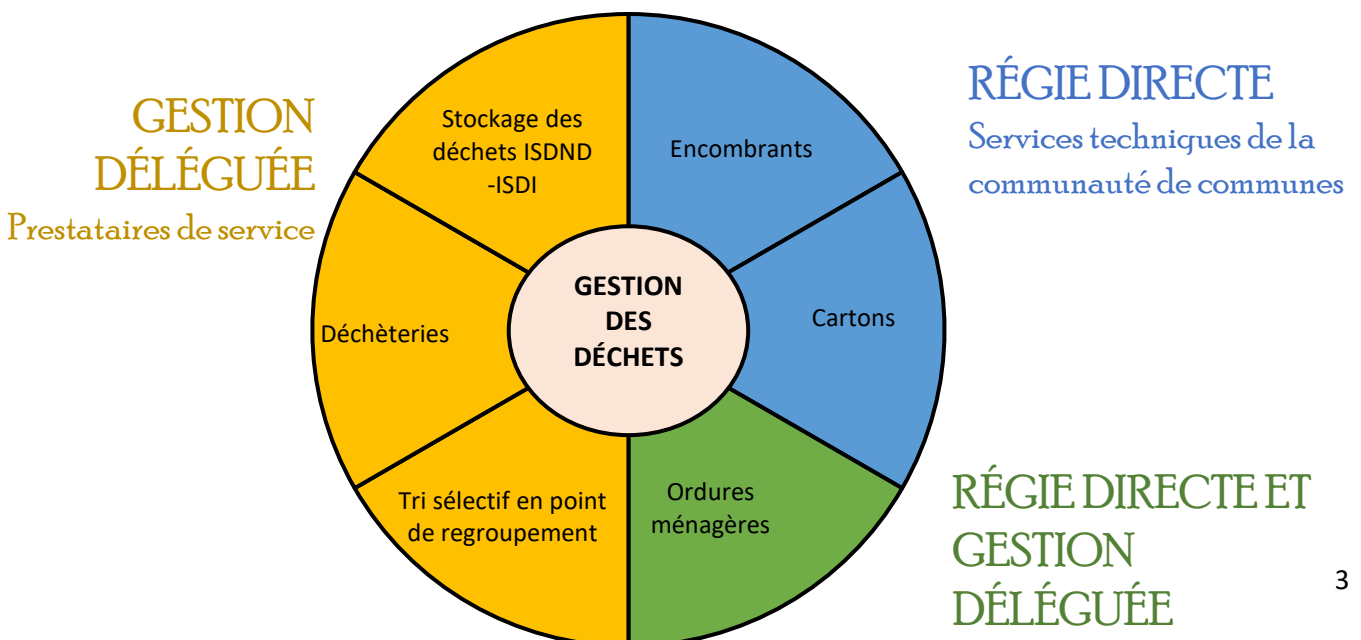
La communauté de communes de Cèze Cévennes, formée de 23 communes, se situe au Nord du Gard, et inclut une commune du Sud de l'Ardèche.

Organisation du service des déchets ménagers

Le service public d'élimination des déchets des ménages se compose de deux missions, la collecte et le traitement, qui se font sur notre collectivité de manière différentielle selon trois zones du territoire (voir carte). Cette hétérogénéité de fonctionnement du service public des déchets s'explique par plusieurs facteurs : un héritage d'un fonctionnement antérieur à la création de la communauté de communes de Cèze Cévennes, la complexification de la gestion des déchets, la volonté d'optimisation du service, le développement de collectes sélectives et des déchèteries.



Pour gérer le service public des déchets ménagers, la collectivité a le choix entre la gestion directe ou la gestion déléguée. Dans le premier cas, la collectivité décide d'internaliser le service en assumant les dépenses d'équipements (bacs, camions...) ainsi que l'exploitation du service (personnel territorial). Dans le second cas, la conception, la réalisation et l'exploitation du service sont assurées par des entreprises extérieures, régies par le code des marchés publics.



Collecte et traitement des déchets suivant de la zone du territoire

COLLECTE

	1	2	3
Papiers, journaux, cartonnettes, emballages	Sté Cévennes Déchets	Sté Cévennes Déchets	Suez Sté Vial groupe Mineris
Verres	Sté Vial groupe Mineris		
Ordures ménagères	Régie communale Bessèges	Sté SUEZ Sté Sonzogni	Sté Sonzogni
		Courry, Molières sur Cèze, St Brès, St Ambroix	Autres communes de la zone 2

TRAITEMENT

	1	2	3
Papiers, journaux, cartonnettes, emballages	Cévennes déchets SMIRITOM Alès (30)	Cévennes déchets SMIRITOM Alès (30)	Sté Plancher environnement à Lavilledieu (07)
Verres	Centre de traitement de Vergèze (30)		Sté IPAQ Lavilledieu (07)
,Ordures ménagères	Sté Jouvert ISDND de Bordezac (30)	Cévennes déchets SMIRITOM Alès (30)	SICTOBA – OPTIMALE LAVILLEDIEU (07)

DÉCHÈTERIE

	1	2	3
Haut de quai	Sté Jouvert sous-traitant de Cévennes déchets	Sté Sonzogni sous-traitant de Cévennes déchets	SICTOBA
Bas de quai		Cévennes déchets-Smiritom	
	Bessèges	Saint Victor de Malcap	Barjac

Au-delà des missions de collecte et de traitement des déchets ménagers, la communauté de communes encourage la pratique du compostage individuel en fournissant aux personnes du territoire qui le souhaitent des composteurs au prix de 20 €.

2 COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES

Gestion des ordures ménagères et assimilées

La collecte des ordures ménagères s'effectue de manière différente sur le territoire ; en porte à porte ou en points de regroupement. La majorité de la collecte s'effectue en bacs de regroupement de 660 L, certains quartiers sont dotés de bacs individuels, d'autres encore déposent simplement leurs déchets en sacs qu'ils placent dans la rue devant leur habitation le jour de la collecte.

La collecte des ordures ménagères et assimilées assurées :

par des prestataires

Suez pour les communes de Courry, Molières sur Cèze, Saint Ambroix et Saint Brès ;

Société SONZOGNI Environnement pour les communes d'Allègre les Fumades, Barjac, Méjannes le Clap, Navacelles, Potelières, Rivières, Rochegude, Saint Denis, Saint Jean de Maruéjols et Avéjean, Saint Privat de Champclos, Saint Sauveur de Cruzières, Saint Victor de Malcap et Tharoux ;

JOUVERT pour les communes de Bordezac, Gagnières, Meyrannes, Peyremale et Robiac-Rochessadoule.

en régie communale

Pour la commune de Bessèges

Une fois collectées les ordures ménagères sont dirigées vers :

L'usine de tri-mécano biologique de Salindres gérée par le SMIRITOM

Pour les déchets des communes d'Allègre les Fumades, Courry, Méjannes le Clap, Molières sur Cèze, Navacelles, Potelières, Rivières, Rochegude, Saint Ambroix, Saint Brès, Saint Denis, Saint Jean de Maruéjols, Saint Privat de Champclos, Saint Victor de Malcap et Tharoux ;

L'installation de stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND) de Bordezac propriété de la Collectivité, gérée par la société Jouvert

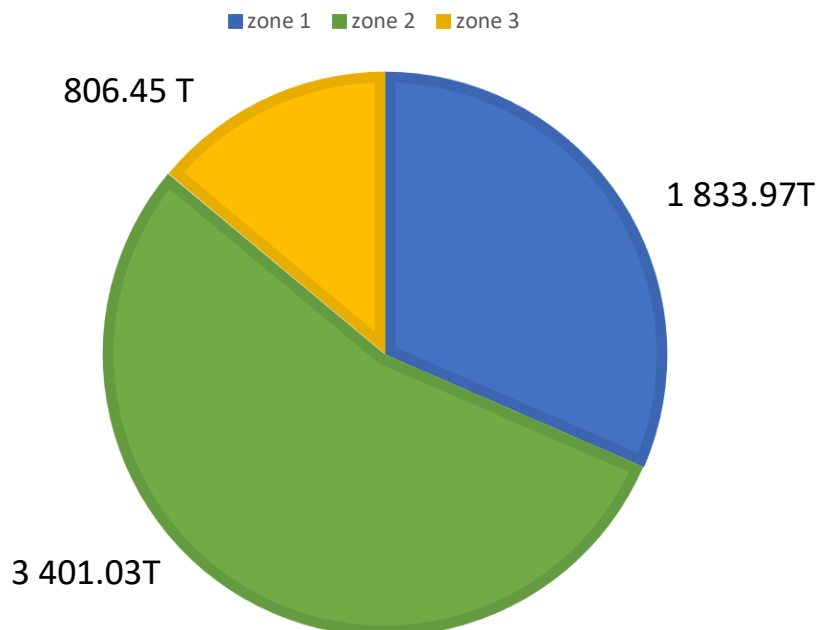
Pour les déchets des communes de Bessèges, Bordezac, Gagnières, Meyrannes, Peyremale et Robiac-Rochessadoule ;

L'installation de stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND) de Grospierres gérée par le SICTOBA

Pour les déchets des communes de Barjac et Saint Sauveur de Cruzières. La fréquence de collecte des ordures ménagères varie suivant les communes et les périodes de l'année.

Tonnage collecté et coûts de gestion des ordures ménagères (TTC)

COLLECTE OM 2022: 6 041.45 tonnes



COÛTS COLLECTE ET TRAITEMENT DES OM TTC : 2 120 380 €

1	Collecte Jouvert	Collecte	167 087 €
	Collecte en régie communale Bessèges	Collecte	219 894 €
	Société Jouvert	Traitement ISDND	116 160 €
		Frais de personnel gardiennage ISDI et ISDND	36 847 €
	Taxe d'état	TGAP	23 114 €

563 102 €

2	Société SITA Suez	Collecte	364 319 €
	Société Sonzogni	Collecte	319 357 €
	SMIRITOM	Traitement	553 364 €

1 237 040 €

3	Société Sonzogni	Collecte	155 887 €
	SICTOBA	Traitement	164 351 €

320 238 €

3 COLLECTE SÉLECTIVE

La communauté de communes de Cèze Cévennes a mis en place un service de collecte sélective afin de valoriser les matériaux recyclables. La collecte s'effectue en colonne ou en bacs.

Chaque habitant du territoire peut venir déposer dans les colonnes de tri ses matériaux recyclables mais de manière différenciée en fonction des 3 zones du territoire.

COLONNE / BAC	1	2	3
BLEU	Papiers, Journaux, Cartonnettes	Papiers, Journaux	
JAUNE	Emballages sans Cartonnettes	Emballages	Emballages, Papiers, Journaux
VERT	Verres	Verres	Verres

Collecte du Verre : Tonnage – Coûts et recettes TTC

Les chiffres exposés ci-après sont issus de la collecte du verre sur les zones 1 et 2 du territoire. Sur ces zones, la collecte est effectuée par le Société Vial Recyclage, le traitement se faisant à Vergèze (30). Les recettes sont issues de la revente du verre et sont versées par O-I Manufacturing.

Pour la zone 3, consultez le site : www.sictoba.fr.

COLLECTE VERRES 2022: **670.28 T**

COÛTS: **36 993 €**

Société Vial	Collecte	34 952 €	
Dons ligue contre cancer	Don	2 041 €	
			36 993 €

RECETTES: **19 206 €**

O-I Manufacturing	Revente du verre collecté	19 206 €	
			19 206 €

BILAN COLLECTE DU VERRE

 **- 17 787 €**

Collecte du Papier et du Papier-Cartonnettes : Tonnage à revoir

Les chiffres exposés ci-après sont issus de la collecte du papier-cartonnettes en : 1 et du papier en zone 2 du territoire. La collecte est effectuée par la Société Cévennes Déchets, le traitement se fait au centre de tri d'Alès sur les zones 1 et 2. Pour la zone 3, consultez le site : www.sictoba.fr

COLLECTE PAPIERS 2022: 214.45 T

Collecte Papiers et Cartonnette	Refus
200.87 T	13.58 T

Collecte des emballages : Tonnage

Les emballages sont définis comme étant les briques cartonnettes, les emballages métalliques et les emballages plastiques. Les chiffres exposés ci-après sont issus de la collecte des emballages sur les zones 1 et 2 du territoire. La collecte est effectuée par la Société Cévennes Déchets, le traitement se fait au centre de tri d'Alès sur les zones 1 et 2. Pour la zone 3, consultez le site : www.sictoba.fr

COLLECTE EMBALLAGES 2022: 452.07 T

Collecte Emballages	Refus
412.74 T	39.33 T

COÛTS ET RECETTES

COLLECTE PAPIERS ET EMBALLAGES 2022

COÛTS TTC: **250 711 €**

Société Cévennes Déchets	Collecte Papiers-Cartonnettes	16 559 €	
	Collecte emballages	90 678 €	
			107 237 €
SMIRITOM	Traitement Papiers	10 185 €	
	Refus Papiers	3 147 €	
	Traitement Emballages	69 357 €	
	Refus Emballages	9 374 €	
			92 063 €
Société Suez	Collecte Papiers-Cartonnettes	48 669 €	
			48 669 €
SICTOBA	Traitement Papiers-Cartonnettes	2 742 €	
			2 742 €

Le SICTOBA n'a plus que la partie traitement, la collecte est prise en charge par la Communauté des Communes de Cèze Cévennes.

RECETTES TTC: 176 507 €

Cévennes Déchets	Revente du Papier collecté	1 529 €	10 343 €
	Revente des emballages	8 814 €	
Adelphe/Citéo	Soutien éco- organisme	166 164 €	166 164 €

BILAN COLLECTE PAPIERS/EMBALLAGES → - 74 204 €

4 LES DÉCHÈTERIES

Gestion des déchèteries

On compte 3 déchèteries dans la communauté de communes de Cèze Cévennes, sur les communes de Bessèges, Saint Victor de Malcap et Barjac. Le gardiennage des déchèteries est confié à un prestataire sur les communes de Bessèges et de Saint Victor de Malcap et au syndicat SICTOBA pour la commune de Barjac.

DÉCHÈTERIE	1	2	3
Haut de quai	Société Jouvert sous-traitant de Cévennes déchets	Société Sonzogni sous-traitant de Cévennes déchets	SICTOBA
Bas de quai			
	Bessèges	Saint Victor de Malcap	Barjac

Les apports de déchets dans les 3 déchèteries se font en bennes pour les matériaux les plus courants (gravats, bois, encombrants, cartons, végétaux, ferrailles) et dans des conteneurs spécifiques pour les déchets particuliers (déchets diffus spéciaux (DDS), déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E), lampes à économie d'énergie, déchets d'activités de soins à risques infectieux (DASRI), piles et batteries, huiles de vidange, huiles alimentaires, textile, ...)

DÉCHETS

ACCEPTÉS	REFUSÉS
<p>Encombrants Végétaux Gravats Ferrailles Bois Cartons DDS DEEE (D3E) Lampes à économie d'énergie DASRI Piles et batteries Textiles Cartouches d'imprimante CD, CD-ROM, DVD Plastiques agricoles Huile de vidange Huile alimentaire Capsule café Mobilier</p>	<p>Médicaments Pneus Ordures ménagères Déchets industriels Bouteilles de gaz Déchets à base d'amiante Produits radioactifs</p>

En plus des déchèteries, la communauté de communes bénéficie d'une plateforme de transfert de déchets à Méjannes le Clap ainsi que d'une plateforme de compostage à Barjac, mise en place par le SICTOBA. Cette opération a pour objectif de diminuer la quantité de déchets enfouis dans l'ISDND de Grospierres grâce au compostage en mélange des déchets verts et des cartons apportés par les particuliers et les services techniques des communes adhérentes.

Une vente de compost est organisée sur la plateforme de compostage de Barjac pendant les horaires d'ouverture de la déchèterie attenante.

Collecte en déchèterie

COLLECTE DÉCHÈTERIES 2022

2022	Site Bordezac	Déchèterie Bessèges	Déchèterie Saint Victor	Plateforme Méjannes	Sictoba Barjac	Collecte cartons des pros
Déchets verts	771	488	1115.5	400		-
Plastique agricole	-	-	-	-	12.32	
Gravats	1382	739	2020	262.2	299.10	
Ferrailles	65.23	141.9	185.5	11.5	79.16	
Encombrants	409.52	880.7	1054	133.3	242.42	
DDS	-	16.61	17.5	-	3.359	
Cartons	-	75.5	219.5	15.4	59.42	87.38
Bois	-	356	445	-	186.78	-
DEEE	-	89.72	120.78	-	55.3	-
Eco mobilier	-	147	159.68	-	137.94	-
ECO DDS		7.336	2.86		8.047	
TOTAL	2627.75	2948.316	5333.17	822.4	1083.84	87.38

Les tonnages de la déchèterie gérée par le Sictoba et située à Barjac sont mis à titre indicatif car ils ne concernent pas seulement les communes de Saint Sauveur de Cruzières et Barjac mais également d'autres communes de l'Ardèche.

Coûts de gestion des déchèteries et recettes

COÛTS TTC: 1507 530€

Société Jouvert	Rotation et traitement Bennes Bessèges	318 730 €
	Location groupe électrogène	1 800 €
Société Cévennes Déchets	Gardiennage déchèterie Bessèges	52 272 €
	Location bennes plateforme Méjannes	2 848 €
	Location compacteur Bessèges	3 798 €

377 648 €

SMIRITOM	Rotation et traitement Benues St Victor et Méjannes	994 311 €	
Société Cévennes Déchets	Gardiennage déchèterie Saint Victor	79 200 €	
			1 073 511 €
SICTOBA	Gestion déchèterie Barjac	54 571 €	
			54 571 €

RECETTES TTC: **15 389 €**

Eco-système (D3E)	Reversement éco-organisme	7 384 €	
Ecodds	Soutien	1 846 €	
Ecomobilier	Soutien à la communication	4 681 €	
Autres	Soutiens	198 €	
Jouvert	Ferraille	1 280 €	
			15 389 €

BILAN DÉCHÈTERIES

-1 490 341 €



5 BILAN GESTION DES DÉCHETS

Coûts de gestion des déchets et recettes

DÉPENSES TTC

	DESCRIPTIF	DÉPENSES
Collecte en régie communale Bessèges	Collecte OM, encombrants, cartons	219 894 €
Société Jouvert	Traitement ISDND (OM)	116 160 €
	Rotation et traitement Bennes Bessèges	318 730 €
	Location Groupe électrogène	1 800 €
Société Sita Suez	Collecte OM	167 087 €
	Collecte OM	364 319 €
	Collecte papiers cartonnettes	48 669 €
Société Sonzogni	Collecte OM + nettoyage des bacs	518 906 €
SMIRITOM	Traitement ISDND (OM au TMB Salindres)	553 364 €
	Traitement emballages/papiers	79 542 €
	Rotation et traitement bennes St Victor et Méjannes	994 311 €
	Refus collecte sélective	12 521 €
SICTOBA	Traitement ISDND (OM)	164 351 €
	Traitement Tri	2 742 €
	Gestion déchèterie Barjac	54 571 €
Taxe d'état	TGAP	23 114 €
Sous - Total		3 640 081 €

	DESCRIPTIF	DÉPENSES
Report Sous - Total		3 640 081 €
Société Cévennes Déchets	Gardiennage déchèterie Bessèges et Saint Victor de Malcap	131 472 €
	Collecte (collecte sélective)	107 237 €
	Location benne Méjannes	2 848 €
	Compacteur Bessèges	3 798 €
	Traitement pneus	697 €
Société Vial recyclage	Collecte et traitement des emballages (collecte sélective verre)	34 952 €
Déchets verts		33 439 €
Ligue contre cancer et IRRP	Don	2 479 €
Fournitures eau/électricité		2 809 €
Matériels pour service technique et vêtements		31 837 €
Carburants		40 143 €
Véhicules entretien, Entretien compacteur ISDI et déchèterie Saint Victor		23 548 €
Caution ISDND + ISDI et assurances		16 362 €
Dépenses liées aux études de marché		4 560 €
Diverses collectes		34 662 €
Frais de Personnels (Salaires chargés + Rbt des contrats aidés)		347 239 €
Frais de télécommunication divers et entretiens et interventions sur site Bordezac, Saint Victor et Bessèges		14 017 €
Logiciel Styx pour RS		666 €
Logiciel Intuiz pour RS		3 902 €
Divers		36 985 €
Total dépenses		4 513 733 €

RECETTES TTC

	DESCRIPTIF	RECETTES
TEOM		3 182 436 €
* Redevance Spéciale, Campings et Maisons de retraite		395 814 €
Société Jouvert	Vente de ferraille	1 280 €
Société Cévennes Déchets	Vente de matériaux	11 720 €
OI-Manufacturing	Vente de matériaux	19 206 €
Citéo eco organisme	Reversement d'éco- organisme	166 164 €
Eco-système (D3E)	Reversement d'éco- organisme	7 384 €
Régie composteur	Vente	680 €
Philtex	Soutien textile	1 791 €
Ecodds	Soutien	2 089 €
Quatra	Soutien huile	366 €
Eco mobilier	Soutien	4 681 €
Affimet	Soutien	1 405 €
Divers remboursements	Sinistres et produits divers	102 831 €
	Total recettes	3 897 847 €

BILAN GESTION DES DÉCHETS 2022

-615 861 €

Le bilan des déchets correspond parfaitement au compte administratif 2022 du fait de la tenue d'une comptabilité d'engagements et de rattachement des charges.



COMPARATIF

	2020	2021	2022
Dépenses globales	3 663 088 €	4 056 802 €	4 513 708 €
dont Coûts Collecte et Traitement OM	1 907 044 €	1 992 263 €	2 120 380 €
dont Déficit Déchèterie	951 816 €	1 170 303 €	1 490 341 €
Recettes globales	3 499 455 €	3 678 027 €	3 897 847 €
dont Recettes Teom	2 988 898 €	3 035 047 €	3 182 436 €
dont Redevance spéciale	239 148 €	382 363 €	395 814 €
Résultat NET	- 178 131 €	- 378 775 €	- 615 861 €

Ordures ménagères	2020	2021	2022
Tonnages par années	5 999.93	6 188.19	6 041.45
Coût Ordures Ménagères	1 907 044 €	1 992 263 €	2 120 380 €

Tri sélectif	2020	2021	2022
Tonnage emballage et journaux	680.56	671.90	666.52
Tonnage verre	529.22	670.36	670.28
Dépenses	247 947 €	246 088 €	287 704 €
Recettes	202 279 €	174 480 €	195 713 €
Résultat NET (Déficit)	- 45 668 €	- 71 608 €	- 91 991 €

GLOSSAIRE

ISDND : Installation de stockage de déchets non dangereux

ISDI : Installation de stockage de déchets inertes

SMIRITOM : Syndicat intercommunal de collecte des ordures ménagères et du traitement des ordures ménagères

Haut de quai : Expression désignant, dans l'exploitation d'une déchèterie, la part consistant à gérer l'installation (accueil des usagers, gestion des apports de déchets, etc...)

Bas de quai : Expression désignant, dans l'exploitation d'une déchèterie, la part consistant à éliminer les déchets recueillis sur l'installation

Sous-traitant : Personne physique ou morale à qui un entrepreneur confie sous sa responsabilité tout ou une partie de l'exécution d'entreprise ou du marché public conclu avec le maître d'ouvrage

OM : Ordures Ménagères

TEOM : Taxe d'enlèvement d'Ordures Ménagères

TGAP : Taxe générale sur les activités polluantes

TMB : Tri Mécano-Biologique